ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 120 rue S. Bassin et 401 rue S. Bassin (coin de la rue Perdido) et 403-405-407 rue S. Bassin et 1212 rue Perdido.

E. Lacost vs. Leon Vidou, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,525—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville et désigné par le No. 20 dans l'Ilet borné par les rues Bassin, anciennement St. John; Rampart, anciennement Circus; Poydras et Perdido, sur un plan dressé par Wm. T. Thompson, daté le 24 mars 1845, et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire dans cette ville, le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Bassin, sur 127 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Poydras, 127 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur, sur l'autre ligne et 26 pieds dans le fond.

2 Deux certains terrains, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bassin, Perdido, Poydras et Franklin, désignés comme terrains 18 et 19 et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Bassin sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 18 forme le coin des rues Bassin et Perdido.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour le demandeur
mai30,31juin6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. 1820 rue Monroe (dans le carré d'ilet des rues Hickory, Eagle et Cohn)

John D. Nix, Jr., vs. Clara Dupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville dans l'Ilet No. 238 borné par les rues Monroe, Hickory, Eagle et Cohn; le dit terrain est désigné par le numéro 32 et mesure 20 pieds de face à la rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1820 rue Monroe.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. W. WRIGHT,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 401 et 403 rue Scott, coin de la rue Banks (dans le carré d'ilet des rues Pierce et Baudin).

Louis Spiro vs. Sam Ventorello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,340 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. un de l'Ilet No. 252, borné par les rues Banks, Baudin, Scott et Pierce, lequel terrain forme le coin des rues Banks et Scott, et mesure vingt-quatre pieds, sept pouces et deux lignes sur la rue Scott, sur une profondeur et face à la rue Banks de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai17,23,30juin6,12,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues St. Anne et Bourbon (dans le carré d'ilet des rues Dumaine et Royale).

Gerlando Alfano vs. Joseph Franck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,999 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Bourbon et St. Anne, mesurant d'après un plan de A. de Armas, voyer, daté le 20 octobre 1878, trente sept pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue St. Anne, sur une profondeur et face à la rue Bourbon de soixante quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,25,26

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

Dans l'affaire de l'Interdiction de Mme William B. Reehlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,857 — Division B — La cour étant d'opinion pour des raisons ce jour verbalement assignées, que la défenderesse, Mme Louisa Arnold, veuve de William B. Reehlmann, est démente et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires:

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement décrétant que la défenderesse, Mme Louisa Arnold, veuve de William B. Reehlmann, est démente et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, et prononce son interdiction; les frais de ce procès devant être payés des propriétés de la dite défenderesse.

Jugement rendu et lu en cour siégeante, le 28 avril 1913.

Jugement signé en cour siégante le 21 mai 1913.

(Signé) FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
W. T. BARRY,
Député Greffier.
mai31juin7,21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et mobilier d'un cabaret et épicerie, régistre mécanique pour la caisse, un coffre-fort de fer, les licences d'état et de ville pour l'année 1913.

Mississippi Valley Realty Co. vs. Ed. Suarez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,895 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus indiquée et par le consentement des personnes intéressées, je procederai à vendre en enchère publique sur les lieux ci-après désignés SAMEDI, le 14 juin 1913 à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Pour la propriété No. 1733 rue Bienville, tout le contenu mobilier, stoc, etc., de l'épicerie et cabaret situés à la dite propriété selon inventaire:

Un régistre mécanique pour la caisse, un coffre-fort de fer, la licence de ville pour cabaret (année 1913) pour $305 et la licence de l'état pour cabaret (année 1913) pour $200. Le tout sera offert et vendu "en bloc."

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
E. M. CAHN et J. A. SCHULER,
Avocats pour le demandeur.
juin10,12,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, portant les Nos. municipaux Nos. — rue Dryades (dans le carré d'ilet des rues Perdido, Union et Baronne); avec grande façade sur la rue Dryades.

Dr. Ivan F. Siekman vs. Mme Veuve Henrietta Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 90,210 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'ffaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Union, Dryades et Baronne, et mesurent en mesure Anglaise à savoir: Un des dits terrains a trente cinq pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades, quatre vingt dix sept pieds, six pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Union, quatre vingt douze pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Perdido, et trente cinq pieds, deux pouces de largeur en arrière pareillement à un croquis annexé à un acte passé devant E. Barnet, ancien notaire dans cette ville, le 28 avril 1858. Et l'autre terrain a trente sept pieds, six pouces de face à la rue Dryades, vingt sept pieds, onze pouces et trois lignes de largeur sur son arrière ligne sur cent onze pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété appartenant actuellement ou anciennement à Mme P. Lanuese et sur le côté le plus près de la rue Perdido il a une première profondeur de trente six pieds en ligne oblique de sorte qu'à cette profondeur la largeur du dit terrain est réduite à trente pieds quatre pouces; de là il a une profondeur de huit pieds, dix pouces et quatre lignes et vingt cinq pieds six pouces et quatre lignes sur une ligne s'étendant perpendiculairement à la rue Dryades sur la ligne de démarcation de la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Marie H. Bostienne, auquel point il forme un angle droit de manière à réduire la largeur du dit terrain à vingt sept pieds, onze pouces et trois lignes, et de là il a une profondeur de trente quatre pieds, cinq pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant de la dite propriété de Marie H. Bostienne jusqu'à ce qu'il atteigne l'arrière de ce dit terrain. Toutes mesures étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
mai23,24,30juin6,13,20,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur du Quatrième District, portant les Nos. municipaux 3615 et 3617 avenue Washington, entre les rues Miro et Tonti.

Dryades Building et Loan Association vs. Sam Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,142 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'Ilet No. 457, borné par les rues Washington, Quatrième, Miro et Tonti, désignés comme terrains 4 et 5 sur un croquis annexé à un acte passé devant G. W. Christy, ancien notaire, le 17 mars 1873, et mesure vingt six pieds de front sur la rue Washington, par cent treize pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH F. WALTON,
Avocat pour le demandeur.
juin6,7,13,20,27juillet3,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux Nos. 2656 et 2658 rue N. Galvez, entre la rue Painters et la promenade Franklin,

Suburban Building and Loan Association Vs. Ella Eris, veuve de J. C. Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — o. 104,518 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou de quelque façon y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville dans le carré No. 1017, borné par les rues Galvez (autrefois Grant), Painters, N. Johnson et la promenade Franklin, désigné ocmme lot 2 sur un plan fait par C. U. Lewis, député voyer de la ville, daté le 22 octobre 1908, dont une copie est annexée à un acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire public le 4 février 1909, suivant le dit plan le dit lot commence quatre vingt neuf pieds quatre pouces de la rue Painters et mesure trente pieds huit pouces de face sur la rue Galvez sur une profondeur entre lignes parallèles de cent seize pieds quatre pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
juin6,7,13,20juillet3,9,10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Teutonia Insurance Company vs. M. et Mme E. M. Barrett.

VINGT DEUXIEME COUR DE DISTRICT Judiciaire, Paroisse de Baton Rouge, Est. — No. 3,168 — En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Vingt Deuxième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Baton Rouge, Est, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Les droits, réclamations et demandes de M. et Mme E. M. Barrett ou chacun d'eux contre le Yazoo et Mississipi Valley R. R. Cie., à cause de la destruction par le feu le 11 septembre 1912 de la résidence et meubles appartenant au dit E. M. Barrett, situé dans la ville de Baton Rouge, Lne., sur le terrain No. 11 l'Ilet No. 288 de ce qui est connu comme sub-division Galey, le dit feu ayant été causé par la négligence supposée et l'opération illégale d'un train de la dite compagnie.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EUGENE J. McGIVNEY,
Avocat pour le demandeur.
juin7,11,16,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District, portant les numéros municipaux 1810 et 1814 rue S. Rampart, entre les rues St. Andrew et Felicity.

Carrie Smith, veuve de Julian D. Payne, vs. Henry Frohlich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,680 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certain morceau ou portion de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville dans le carré borné par les rues Rampart, St. Andrew, Dryades et Félicité, et se trouvant sur la dite rue Rampart à une distance de quatre-vingt un pieds, six pouces et six lignes du coin de la rue Rampart et la route ou rue Felicity la dite portion de terre mesure trente huit pieds de face sur la rue Rampart par cent quarante cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion comprennant la portion la plus rapprochée de la route ou rue Felicity, de cette portion de terre acquise autrefois par Peter H. Ghide de James Velligan par un acte passé devent Joseph Cohn, ancien notaire public dans cette ville, en daté du 11 décembre 1867. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y sont attachés ou de quelque façon y appartiennent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN DYMOND, SR.,
A. GIFFEN LEVY,
Avocats pour le demandeur.
juin6,7,13,20,27juillet3,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur au Septième District, coin des rues Laurel Grove et Nelson (dans l'Ilet des rues Apple et Upper Levee ou Protection). Bâtisses Nos. 2514 et 2516 rue Laurel Grove et No. — rue Nelson.

Victor Cefalu vs. William Zinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,341—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Ces certains terrains s'étendant et étant dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 366 borné par les rues Laurel Grove, Nelson, Apple et Upper Levee (rue Protection) avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent au de quelque façon qui en dépendent désignés sur un plan, par H. C. Brown, voyer, daté du 21 mars 1911, annexé à un acte devant Scott E. Beer, notaire, daté le 28 mars 1911, par les Nos. 1, 2, 3 et 9, lesquels dits terrains mesurent ci-après à savoir: Terrain No. 1 mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel Grove, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et terrains Nos. 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 1 pouce de face à la rue Laurel Grove, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Terrain No. 1 forme l'angle des rues Laurel Grove et Nelson et terrain No. 9 mesure 34 pieds de face à la rue Nelson, sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 6 pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, formant l'angle des rues S. Hennessey et Baudin (dans l'Ilet des rues Solomon et d'Hemécourt). Bâtisses portant les Nos. municipaux 500 et 502 rue S. Hennessey et 4222 et 4224 rue Baudin.

Victor Cefalu vs. Mme Mary Vasquez, épouse de Paul Vasquez, et Paul Vasquez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 101,484—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le cremier District de cette ville, dans l'Ilet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, les dits terrains sont désignés par les Nos. 9 et 10 sur un plan dressé par Adlee Orr, ingénieur civil, et attaché à un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, daté le 13 juin 1904, d'après lequel plan les dits terrains mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hennessey sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces 3 lignes; terrain No. 10 forme l'angle des rues Hennessey et Baudin. **Moins la parcelle de la dite propriété ci-après à savoir:**

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, désignée comme terrain B sur un croquis par Geo. De Armas, voyer, daté le 27 février 1909, le dit terrain B mesure 30 pieds de face à la rue Hennessey sur 81 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et 30 pieds de largeur dans le fond; ainsi qu'un pied de largeur du terrain A adjacent au terrain B sur une profondeur de 81 pieds 7 pouces 4 lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet2,3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et mobilier, etc., d'une épicerie, régistre mécanique pour la caisse.

Mme Caroline Bensel vs. Jules Babin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No.104,922—En vertu d'un ordre de vente de date du 13 juin qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 25 juin 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Pour la propriété, No. 3101 et 3103 rue Magazine au coin de la rue Huitième L'entier contenu, immeuble, mobilier, stock en commerce, etc., de l'épicerie dans les dits lieux suivant l'inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE J. UNTEREINER,
Avocat pour le demandeur.
juin 14,19,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les numéros municipaux 514 et 516 rue Salcedo, entre la rue Baudin et l'avenue Tulane.

French Market Homestead Association vs. Henry F. Baloer, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,757 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 636 borné par les rues Salcedo, Baudin, Gayoso et l'avenue Tulane, désigné par la lettre A sur un croquis du voyer, fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 18 de septembre 1910, annexé à et faisant partie d'un acte de vente de M. et Mme Cassius Foster, Sr., au French Market Homestead Association, passé devant John F. A. Hebel, notaire, daté le 24 octobre 1910, et mesurant en accord de cela trente deux pieds neuf pouces de face sur la rue Salcedo, par cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Dit terrain A commence à une distance de cent neuf pieds neuf pouces et six lignes du coin des rues Salcedo et Baudin, qui est formé d'une plus grande partie près de l'avenue Tulane, du terrain désigné par le No. 10 sur un plan par F. N. Tourne, le 7 de juin 1857, déposé dans l'office de Jas. Graham, notaire défunt, comme un plan No. 152.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
Juin14,20,27juillet3,10,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de lots de terre et de valeur du Troisième District.

Armstrong Donaldson vs. Lloyd M. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,451 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement — Trois certains lots de terre et amélioration qui s'y trouve ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartiennent ou en quelque sorte qui en dépend, situé et se trouvant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 1271, borné par les rues Pilie, Canonge, Rocheblave (anciennement Virtue) et Dorgenois (ou Magistrate), lesquels dits terrains sont désignés par les numéros douze, treize et quatorze, sur un plan fait par C. Uncas Lewis, sous-arpenteur de la ville, daté le 18 octobre 1910, et annexé à un acte de vente de H. P. Woodford à D. Rando, passé devant L. H. Graham, notaire public, le 18 octobre 1910, et mesurant chacun trente un pieds de face sur la rue Dorgenois (ou Magistrate) par une profondeur de cent soixante neuf pieds, trois pouces, ayant une largeur de 31 pieds en arrière.

Deuxièmement — Six certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, de quelque façon, situé et se trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet 2046 borne par l'avenue St. Maurice (anciennement Hancock), les rues Tricou, Benefit et Humanity, lesquels dits terrains sont désignés par les numéros 14, 15, 16, 17, 18 et 19 d'après un plan annexé à un acte de vente, passé devant Rolla A. Tichenor, notaire public, le 11 avril 1912, et mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Tricou, par une profondeur de cent dix huit pieds pieds entre les lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

TERMES ET CONDITIONS — Premièrement: L'acheteur devra garder par devers lui et assumé le paiement de deux billets de $110 chacun datés le 11 avril 1912, payable respectivement 2 et 3 ans après date, et portant l'intérêt au taux de 6 pour cent per annum de leurs dates jusqu'à paiement (intérêt de la date de la vente étant assumé par l'acheteur) assuré par l'hypothèque du vendeur sur les propriétés ci-dessus d'après un acte devant Rolla A. Tichenor, notaire public, daté le 11 avril 1912. (M. O. Bk. 1054, fol. 217).

Deuxièmement — La balance du prix payable comptant au jugement.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
juin14,20,27juillet3,10,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. municipal 4122 rue Holly Grove (dans le carré d'ilet des rues Pear, Marks et Hamilton).

Suburban Building et Loan Association vs. Joseph E. Camet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,517 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 309 B, ancien plan, maintenant No. 652, borné par les rues Pear (anciennement Nineteenth), Holly Grove, Marks et Hamilton, désigné comme terrain No. 18 mesurant trente pieds de face à la rue Holly Grove sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai23,30juin6,13,20,26

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express